

حَدَّثَنَا عَلِيُّ بْنُ الْحَكَمِ الْأَنْصَارِيُّ، حَدَّثَنَا أَبُو عَوَانَةَ، عَنْ سَعِيدِ
 بْنِ مَسْرُوقٍ، عَنْ عَبَايَةَ بْنِ رِفَاعَةَ بْنِ رَافِعٍ بْنِ خَدِيجٍ، عَنْ
 جَدِّهِ، قَالَ كُنَّا مَعَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ بِذِي الْحُلَيْفَةِ
 فَأَصَابَ النَّاسَ جُوعٌ فَأَصَابُوا إِبِلًا وَغَنَمًا. قَالَ وَكَانَ النَّبِيُّ
 صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فِي أُخْرِيَاتِ الْقَوْمِ فَعَجَلُوا وَذَبَحُوا وَنَصَبُوا
 الْقُدُورَ، فَأَمَرَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ بِالْقُدُورِ فَأُكْفِفَتْ،
 ثُمَّ قَسَمَ فَعَدَلَ عَشْرَةَ مِنَ الْغَنَمِ بِبَعِيرٍ فَنَدَّ مِنْهَا بِعِيرٍ، فَطَلَبُوهُ
 فَأَعْيَاهُمْ، وَكَانَ فِي الْقَوْمِ خَيْلٌ يَسِيرَةٌ فَأَهْوَى رَجُلٌ مِنْهُمْ
 بِسَهْمٍ فَخَبَسَهُ اللَّهُ ثُمَّ قَالَ " إِنَّ لِهَذِهِ الْبَهَائِمِ أَوَابِدَ كَأَوَابِدِ
 الْوَحْشِ فَمَا غَلَبَكُمْ مِنْهَا فَاصْنَعُوا بِهِ هَكَذَا ". فَقَالَ جَدِّي إِنَّا
 نَرْجُو - أَوْ نَخَافُ - الْعَدُوَّ غَدًا، وَلَيْسَتْ مَعَنَا مَدَى أَفْذَبِحُ

بِالْقَصَبِ. قَالَ " مَا أَنَهَرَ الدَّمَ وَذَكَرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ، فَكُلُّوهُ،
لَيْسَ السِّنُّ وَالظُّفْرُ، وَسَأُحَدِّثُكُمْ عَنْ ذَلِكَ، أَمَّا السِّنُّ فَعَظْمٌ
وَأَمَّا الظُّفْرُ فَفَدَى الْحَبْشَةِ ".



Rapporté par 'Abaya bin Rafa'a bin Raft' bin Khadij : Mon grand-père a dit : « Nous étions avec le Prophète (ﷺ) à Dhul-Hulaifa. Les gens avaient faim et capturèrent des chameaux et des moutons (comme butin). Le Prophète (ﷺ) était derrière les gens. Ils se sont dépêchés d'abattre les animaux, mirent la viande dans des marmites et commencèrent à la cuire. (Quand le Prophète arriva), il ordonna de renverser les marmites, puis il distribua les animaux (du butin), considérant que dix moutons équivalaient à un chameau. Un des chameaux s'enfuit et les gens coururent après lui jusqu'à être épuisés. À ce



moment-là, il y avait peu de chevaux. Un homme lança une flèche sur le chameau, et Allah l'arrêta ainsi. Le Prophète (ﷺ) dit : « Certains de ces animaux sont comme des animaux sauvages, donc si vous perdez le contrôle d'un de ces animaux, agissez ainsi (c'est-à-dire tirez-lui une flèche). » Avant de les distribuer aux soldats, mon grand-père demanda : « Nous pourrions rencontrer des ennemis à l'avenir et ne pas avoir de couteaux ; pouvons-nous abattre les animaux avec des roseaux ? » Le Prophète (ﷺ) répondit : « Utilisez tout ce qui fait couler le sang, et mangez les animaux si le nom d'Allah a été prononcé lors de l'abattage. Ne les égorgez pas avec les dents ou les ongles, et je vais vous dire pourquoi : Les dents sont des os (elles ne coupent pas bien) et les ongles sont les outils utilisés par les Éthiopiens (qu'il ne faut pas imiter car ce sont des infidèles). »